

Tranches de QF	Tarifs soumis au Quotient Familial				Tarifs forfaitaires non soumis au Quotient Familial		
	Pour les élèves des communes extérieures à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.				Il faut rajouter un droit forfaitaire de 40 € pour les élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse		
	Tarif M-A	Tarif M-B	Tarif M-C	Tarif M-D	Tarif M-E	Tarif M-F	Tarif M-G
Tr.1	62 €	84 €	168 €	193 €	279 €	71 €	98 €
Tr.2	83 €	112 €	224 €	258 €			
Tr.3	114 €	154 €	309 €	355 €			
Tr.4	156 €	210 €	421 €	483 €			
Tr.5	187 €	252 €	505 €	580 €			
Tr.6	198 €	266 €	533 €	612 €			
Tr.7	208 €	279 €	561 €	645 €			
Détail du tarif	<i>Eveil musical</i>	<i>Découverte instrumentale/Initiation</i>	<i>Parcours diplômant en cycle (PAD)</i>			<i>Parcours Ateliers (PAT) :</i> Chœurs, Ensembles, Orchestres, MAO/GMAO/Ateliers Orchestre à cordes, Harmonie du Conservatoire, Big Band	<i>Histoire de la musique</i>
		<i>2ème instrument enfant & adulte</i>	<i>moins de 18 ans, lycéens et apprentis infra-bac</i>	<i>adultes</i>	<i>étudiants</i>		<i>Ecriture musicale</i>
		<i>Cursus voix d'enfant</i>	<i>Parcours accompagné (PAC)</i>				<i>Parcours diplômant (3è cycle spécialisé)</i>
		<i>FM seule</i>					
		<i>Direction d'orchestre</i>					
Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits de la même famille Parcours Ateliers : Chœurs, Ensembles, Orchestres, Ateliers, Orchestre à Cordes Formation professionnelle continue Enseignants des écoles de musique associatives partenaires Elèves des écoles de musique du réseau partenaire : Ecole de Musique Intercommunale de Montrevel, Foissiat, St-Trivier de Courtes, Coligny-Marboz, La Vallière Musikar, La Tranclière, St Denis-les-Bourg, Viriat							Nous consulter
Calcul des tranches de QF	Tr. 1	Tr. 2	Tr.3	Tr.4	Tr.5	Tr.6	
[Revenu imposable divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscales	< 492,71 €	de 492,71 € à 645,91 €	de 645,92 € à 793,52 €	de 793,53 € à 904,48 €	de 904,49 € à 1097,90 €	de 1097,91 € à 1285,73 €	> 1285,73 €

RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 3 octobre 2025, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.

Tranches de QF	Tarifs soumis au Quotient Familial		Tarif forfaitaire non soumis au Quotient Familial
	Pour les élèves des communes extérieures à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.		Il faut rajouter un droit forfaitaire de 40 € pour les élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
	Tarif T-A	Tarif T-B	Tarif T-C
Tr.1	112 €	129 €	279 €
Tr.2	150 €	172 €	
Tr.3	206 €	237 €	
Tr.4	281 €	323 €	
Tr.5	337 €	387 €	
Tr.6	356 €	409 €	
Tr.7	374 €	430 €	
Détail du tarif	Parcours diplômant en cycle (PAD)		
	<i>moins de 18 ans, lycéens et apprentis infra-bac</i>	<i>adultes</i>	<i>étudiants</i>
	Initiation		Parcours Accompagné (PAC) : Atelier Amateur

Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits de la même famille

Nous consulter

Formation professionnelle continue

RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 3 octobre 2025, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.

Calcul des tranches de QF	Tr. 1	Tr. 2	Tr.3	Tr.4	Tr.5	Tr.6	Tr.7
[Revenu imposable divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscales	< 492,71 €	de 492,71 € à 645,91 €	de 645,92 € à 793,52 €	de 793,53 € à 904,48 €	de 904,49 € à 1097,90 €	de 1097,91 € à 1285,73 €	> 1285,73 €